

ÇA SE
PASSE
ICI



Proposition d'accompagnement : Pour une commande publique durable et décarbonée

A compter du **21 août 2026**, l'intégration de **clauses et critères environnementaux** deviendra **obligatoire** lors de la passation et exécution de **tous les marchés publics**. Dans ce contexte, **l'Agence du climat** et **Relais2D** proposent dès février 2026 un **accompagnement gratuit** à destination de toutes les **communes de l'Eurométropole de Strasbourg de moins de 15.000 habitants**. Ce dispositif comprend plusieurs niveaux d'action, depuis la sensibilisation de vos équipes à leur formation à l'utilisation d'outils concrets et opérationnels.

Cet accompagnement s'inscrit dans le cadre du projet européen DeCarb-Pro, dont l'objectif est de favoriser la décarbonation de la commande publique au sein des municipalités européennes.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Emma Greiveldinger par e-mail à l'adresse emma.greiveldinger@agenceduclimat-strasbourg.eu ou par téléphone au +33 3 92 25 00 20. Nous serions ravis d'échanger avec vous à ce sujet.